

# Note de synthèse

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET BUDGET PRIMITIF 2021

SMGA : budget 2021

### PREAMBULE

#### Le cadre réglementaire du budget

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales :

- Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
- La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au comité syndical à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la structure, après l'adoption par l'assemblée délibérante des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, budget supplémentaire, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le budget du SMGA comporte deux sections : fonctionnement et investissement. Chaque section doit être en équilibre, en dépenses et en recettes.

#### Pour rappel, le calendrier budgétaire du SMGA est le suivant :

5 janvier 2021 = Bureau syndical - discussions sur les orientations budgétaires

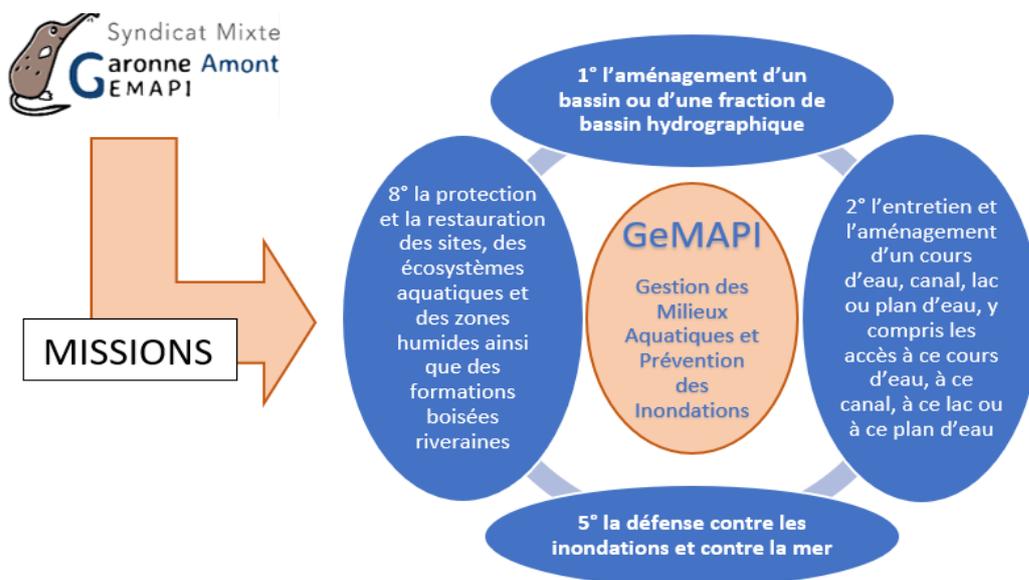
1<sup>er</sup> février 2021 = Envoi du rapport du DOB aux membres du bureau

2 février 2021 = Présentation des orientations budgétaires en bureau syndical

9 février 2021 = DOB en Comité Syndical

2 mars 2021 = Vote du budget.

## CONTEXTE



Le budget primitif 2021 a été établi sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté en comité syndical le 2 février 2021 et avec pour objectifs :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services à la population ;
- de ne pas augmenter la fiscalité ;
- de contenir la dette en décidant de ne pas recourir à l'emprunt.

Ce budget est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Le budget primitif du SMGA pour l'exercice 2021 est équilibré en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement.

Le budget 2021 sera le premier budget opérationnel complet du SMGA. Il sera élaboré en tenant des orientations données à l'issue du dialogue d'objectif budgétaire qui a été mené. Sa conception est guidée par les reports et marges induites de l'exercice 2020 et le financement des démarches structurantes lancées.

Dans le cadre de la préparation budgétaire, le SMGA a décidé de construire son budget en envisageant un maintien du niveau de la contribution des 4 Communautés de Communes membres. Cela s'avère possible en augmentant le niveau de service et l'ambition des projets du SMGA, sous réserve de porter des projets uniquement lorsqu'ils sont subventionnés.

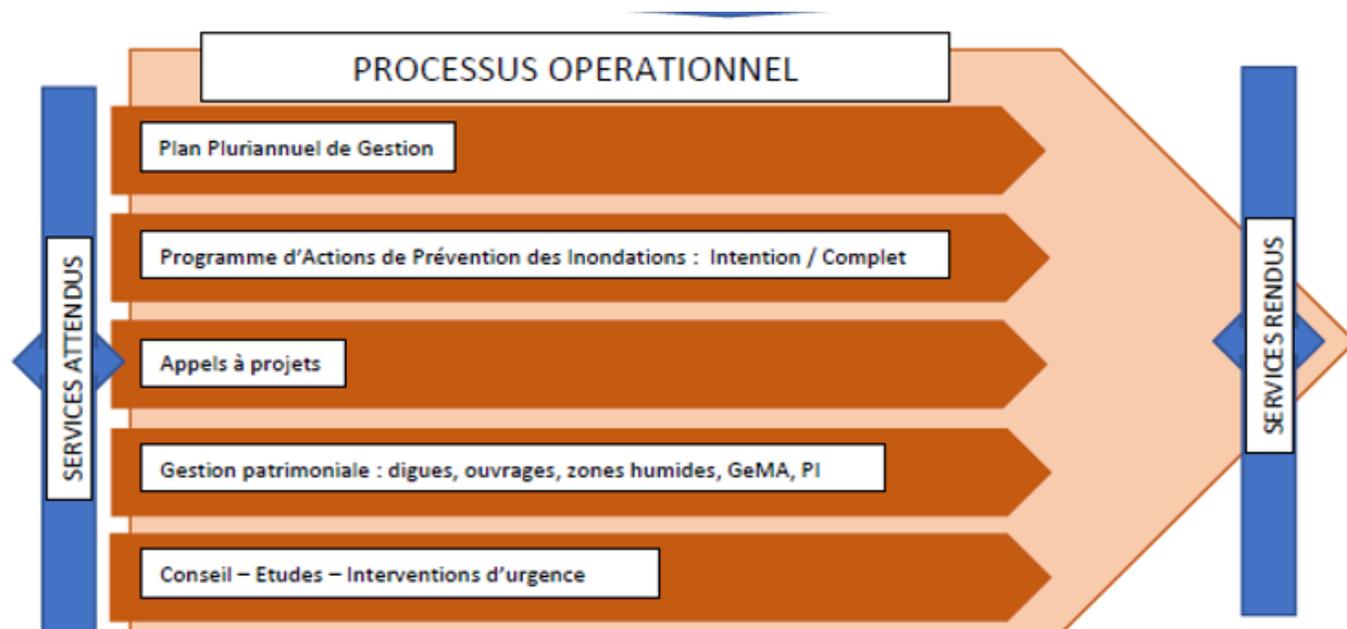
L'année 2020 a été consacrée à la mise en place de la structure, qui a été ralentie par la crise sanitaire. Ainsi l'excédent reporté est notable, ce qui est en grande partie lié aux 2 motifs suivants :

- décalage dans le temps des recrutements, pour la partie fonctionnement,
- décalage à 2021 du démarrage de l'étude d'état des lieux et de diagnostic pour la mise en place d'un programme de gestion globale du bassin versant de la Garonne Amont, pour la partie investissement.

L'établissement des plans d'actions cadres pluriannuels concertés qui découleront de ces études sont le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG) et le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Ils nécessiteront un temps d'études et de validation, avant la mise en place des premières actions opérationnelles, à partir de fin 2022 et sur une durée longue.

## LES CHIFFRES CLES DU SMGA : 173 COMMUNES - 4 EPCI MEMBRES 87 000 HABITANTS

<b>Budget GEMAPI</b>	
<b>Missions</b>	<p><b><u>La compétence GEMAPI et sa traduction opérationnelle</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan Pluriannuel de Gestion (PPG)</li> <li>• Conseil, études, interventions d'urgence</li> <li>• Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)</li> <li>• Appels à Projets</li> <li>• Gestion Patrimoniale : digues, ouvrages, zones humides, sur les volets GEMA et/ou PI</li> <li>• Gestion de la brigade verte : Atelier chantier d'insertion</li> </ul>
<b>Effectifs au 01/01/21</b>	<p><b>3 agents dont 3 permanents</b> 3 ETP</p> <p><b>6 agents en insertion (CDDI)</b> 4.5 ETP</p> <p>Encadrement brigade verte par prestataires en complément</p>
<b>CA prévisionnel Fonctionnement 2020</b>	<p><b>515 000 €</b> <i>Excédent à reporter de 179 610,63 €</i></p>
<b>CA prévisionnel Investissement 2020</b>	<p><b>180 000 €</b> <i>Excédent à reporter de 34 712,54 €</i></p>
<b>Propositions Fonctionnement 2021</b>	<p><b>889 560,63 €</b></p>
<b>Propositions Investissement 2021</b>	<p><b>576 429,54 €</b></p>



## RETOUR SUR LE BUDGET 2020 – COMPTE ADMINISTRATIF

Le budget 2020 en fonctionnement est le premier budget d'exercice du SMGA, réalisé partiellement, son ébauche ayant été difficile à réaliser compte tenu des incertitudes. Ainsi il a été réalisé à 34.55 % en fonctionnement et les investissements ont été décalés dans le temps.

Il n'y a pas d'excédent 2019 (1er budget).

Rappel des chiffres clés du budget primitif 2020 : montant de 695 000 €

Fonctionnement : 515 000 €

Investissement : 180 000 €

Budget 2020 réalisé = 185 061 € en dépenses cumulées

Le budget 2020 global est réalisé à 34.5% en dépenses et 75,47% en recettes pour le fonctionnement.

Cette différence s'explique par différents facteurs : décalage des recrutements, différé du démarrage de l'étude globale (investissement) et paiement du véhicule.

Depuis le transfert de la compétence, le SMGA a œuvré pour **améliorer l'efficacité du service tout en optimisant le coût de fonctionnement** : reprise de l'encadrement de la brigade verte (au 1<sup>er</sup> mai 2020), renforcement de l'effectif. Ces actions ont permis en 2020 la mise en place de la structure, le lancement de l'étude globale, les réponses à 2 appels à projets et la préparation de la candidature au PAPI d'intention ;

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	126 119,30	76 993,55	0,00	0,00	49 125,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	221 623,00	86 856,87	0,00	0,00	134 766,13
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 000,00	10 498,05	0,00	0,00	1 501,95
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>359 742,30</b>	<b>174 348,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>185 393,83</b>
66	Charges financières	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	31 257,70				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>395 000,00</b>	<b>174 348,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>220 651,53</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	120 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>120 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>515 000,00</b>	<b>174 348,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>340 651,53</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	38 250,00	50 171,33	0,00	0,00	-11 921,33
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	476 750,00	338 500,00	0,00	0,00	138 250,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,31	0,00	0,00	-0,31
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>515 000,00</b>	<b>388 671,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>126 328,36</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>515 000,00</b>	<b>388 671,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>126 328,36</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>515 000,00</b>	<b>388 671,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>126 328,36</b>
<b>Pour information</b> <b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 0,00				

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 000,00	5 961,74	0,00	114 038,26
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 500,00	4 750,80	24 000,00	15 749,20
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>164 500,00</b>	<b>10 712,54</b>	<b>24 000,00</b>	<b>129 787,46</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 250,00	0,00	0,00	7 250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 250,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>15 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 500,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>180 000,00</b>	<b>10 712,54</b>	<b>24 000,00</b>	<b>145 287,46</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>180 000,00</b>	<b>10 712,54</b>	<b>24 000,00</b>	<b>145 287,46</b>
<b>Pour information</b> <b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		(2) 0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	120 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>180 000,00</b>

### Principaux ratios

- 43.27% de charges générales, aucune charges financières et 50.74% de charges de personnel.
- 338 500€ de contributions (taxe GEMAPI) des 4 Communautés de Communes
- 50 171 € de remboursement sur rémunérations (insertion, indemnités maladie)
- les subventions seront versées en décalage (début année 2021)

Cela aboutit à un excédent de clôture du budget de fonctionnement de 214 323 €.

Ce résultat va permettre de couvrir les dépenses de fonctionnement pour 2021, et de dégager 216 624 € pour un transfert à la section d'investissement.

### Marchés passés en 2020

Le SMGA a souscrit 3 contrats de partenariat via marchés publics :

- un contrat de prestations avec les Jardins du Comminges : 1 an reconductible pour l'encadrement de l'atelier et chantier d'insertion des rivières : 73 704 € TTC -
- un contrat de prestations avec Afidel pour l'accompagnement socioprofessionnel des salariés du chantier d'insertion rivières : 22 480 € TTC -
- un contrat de prestations avec EGIS Eau pour l'étude d'état des lieux et de diagnostic pour la mise en place d'un programme de gestion globale du bassin versant de la Garonne : 389 946,00 € TTC (tranche ferme et optionnelle - notifié fin janvier 2021)

## BUDGET PRIMITIF 2021

<b>En €</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
<b>Dépenses</b>	<b>889 560,63 €</b>	<b>576 429,54 €</b>	<b>1 465 990,17</b>
<b>Recettes</b>	<b>889 560,63 €</b>	<b>576 429,54 €</b>	<b>1 465 990,17</b>

2021 sera le premier budget opérationnel et va être une année de stabilisation sur le fonctionnement du service, la première phase de recrutement étant achevée.

Les actions portées par le SMGA s'inscrivent dans la logique de mettre en place rapidement les outils pluriannuels de gestion que sont le PPG et le PAPI.

Ainsi l'étude globale permettra de conduire ces 2 démarches de front, sur 2021 et le début 2022, pour la phase de construction des programmes.

L'appel à projet « zones humides » constitue une opportunité qui sera menées sur 4 ans.

En parallèle, l'animation du PPG Ger Job se poursuit.

Des enveloppes budgétaires ont été mises en place sur des volants de travaux d'entretien (35 000€) ou d'investissement (30 000€) afin de réaliser quelques actions ciblées.

Si le budget de fonctionnement reste stabilisé sur les cibles annuelles des engagements 2020 au niveau des équipes et charges salariales, le budget d'investissement au niveau des études est en hausse marquée liée au lancement opérationnel de l'étude globale.

En amortissement, sur le budget, 2717 € d'opérations d'ordre seront intégrées issues de l'amortissement des matériels acquis en 2020 (ordinateurs et site internet - amortis sur 4 et 5 ans, logiciel comptable sur 2 ans).

### Section fonctionnement

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	46 519,30	0,00	244 840,00	244 840,00	244 840,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	303 623,00	0,00	328 189,00	328 189,00	328 189,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 600,00	0,00	16 900,00	16 900,00	16 900,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>359 742,30</b>	<b>0,00</b>	<b>589 929,00</b>	<b>589 929,00</b>	<b>589 929,00</b>
66	Charges financières	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	31 257,70		61 290,63	61 290,63	61 290,63
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>395 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>670 219,63</b>	<b>670 219,63</b>	<b>670 219,63</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	120 000,00		216 624,00	216 624,00	216 624,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		2 717,00	2 717,00	2 717,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>120 000,00</b>		<b>219 341,00</b>	<b>219 341,00</b>	<b>219 341,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>515 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>889 560,63</b>	<b>889 560,63</b>	<b>889 560,63</b>
						+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>0,00</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>889 560,63</b>

Un budget de fonctionnement de 889 560,63 €, avec une importante dotation à la section d'investissement.

Hors volet dépenses imprévues, le fonctionnement demeure dans les niveaux du budget prévu lors de la mise en place du SMGA (cf. budget primitif 2020 de 515 000€).

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	38 250,00	0,00	98 217,00	98 217,00	98 217,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	476 750,00	0,00	611 633,00	611 633,00	611 633,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>515 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>709 950,00</b>	<b>709 950,00</b>	<b>709 950,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>515 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>709 950,00</b>	<b>709 950,00</b>	<b>709 950,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>515 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>709 950,00</b>	<b>709 950,00</b>	<b>709 950,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>179 610,63</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>889 560,63</b>
--	-------------------

Les recettes de fonctionnement sont liées aux subventions concernant l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, pour le PPG Ger-Job et les postes GEMAPI, la Région Occitanie pour le poste PAPI et l'Etat pour le volet insertion.

Une contribution de 338 500 € sera appelée en fonctionnement auprès des 4 EPCI composant le SMGA, elle sera maintenue à un montant identique à 2020 (depuis le transfert de compétence).

## Section investissement

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 000,00	0,00	409 000,00	409 000,00	409 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	44 500,00	24 000,00	119 717,00	119 717,00	143 717,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>164 500,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>531 717,00</b>	<b>531 717,00</b>	<b>555 717,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 250,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>15 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>180 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>541 717,00</b>	<b>541 717,00</b>	<b>565 717,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>180 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>541 717,00</b>	<b>541 717,00</b>	<b>565 717,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>10 712,54</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>576 429,54</b>
---	-------------------

Un budget d'investissement de 576 429,54 €

En termes d'évolution, ce budget est en forte hausse par rapport au prévisionnel 2020 en raison du lancement des études précitées, qui seront réalisées sur plusieurs années.

Le budget d'investissement couvre les opérations suivantes :

- « l'étude d'état des lieux et de diagnostic pour la mise en place d'un programme de gestion globale du bassin versant de la Garonne amont » (sur le périmètre du Syndicat Mixte Garonne Amont) pour 389 946,00 € (réalisation 2021-2022), financée à 72% du montant HT par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Occitanie, le Conseil Départemental 31 et l'Etat.
- l'appel à projet « restauration des zones humides », avec un budget de 113 340 € TTC en investissement, financé à 80% par l'Entente pour l'Eau
- des dépenses pour études et travaux programmés avec une enveloppe de 30 000 € qui reste volontairement limitée car aucune recette n'est inscrite au budget sur ces travaux (non subventionnés) : subvention de 6000€ pour les travaux d'urgence de mise en sécurité à Montauban de Luchon (GEMAPI mais ouvrage propriété et gestion communale), subvention de 3000€ à l'AREMIP (opération coordonnée de renaturation de zones humides sur 4 ans- secteur du Lavet)

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 000,00	0,00	322 376,00	322 376,00	322 376,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>322 376,00</b>	<b>322 376,00</b>	<b>322 376,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	34 712,54	34 712,54	34 712,54
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 712,54</b>	<b>34 712,54</b>	<b>34 712,54</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>357 088,54</b>	<b>357 088,54</b>	<b>357 088,54</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	120 000,00		216 624,00	216 624,00	216 624,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		2 717,00	2 717,00	2 717,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>120 000,00</b>		<b>219 341,00</b>	<b>219 341,00</b>	<b>219 341,00</b>
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (1)</b>	<b>Restes à réaliser N-1 (2)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>VOTE (3)</b>	<b>TOTAL (= RAR + vote)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>576 429,54</b>	<b>576 429,54</b>	<b>576 429,54</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>576 429,54</b>
---	-------------------

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 219 341,00**

Le financement de ces investissements repose sur :

- des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de l'Etat, du Conseil Régional d'Occitanie, de l'entente pour l'eau, des Conseils Départementaux 31 et 65, du FCTVA qui sera reversé en décalage (année N+2).
- un autofinancement basé notamment sur les excédents du précédent exercice et les contributions

### L'endettement en cours

Il n'existe pas d'endettement en cours pour cette jeune structure, démarrant son premier exercice budgétaire complet.

## Principaux ratios

La contribution appelée pour financer le budget GEMAPI ne sera pas modifiée pour 2021 en l'état des projections actuelles. Elle est pour 2021 identique à 2020, d'un montant de 338 500€, légèrement inférieur en ratio à 4€ par habitant (montant national moyen par habitant 8,20 € en 2019 analogue à 2018, 38% d'EPCI ont levé la taxe en 2019 et 28% ne financent que par cette taxe la GEMAPI sans appel au budget général)

On constate dès lors une relative stabilisation du budget de fonctionnement, sur le niveau évalué lors de la mise en place, hors virement à la section d'investissement et provisions pour l'avenir.

La masse salariale représente 48.78 % des dépenses réelles de fonctionnement, couverte à 79,7% par les recettes en subventions et aides. Elle demeure identique à la projection réalisée lors de la création du SMGA. Le montant du régime indemnitaire est inchangé en 2021.

<b>Traitement brut de base / indiciaire</b>	219 500 €
<b>NBI</b>	0 €
<b>Régime indemnitaire RIFSEEP (IFSE+CIA)</b>	21 420 €
<b>Charges patronales</b>	108 689 €
<b>Brut Global</b>	240 920 €
<b>Coût total (brut + charges)</b>	<b>328 189 €</b>

Les propositions de budget 2021 répondent à l'évolution logique des missions et à une poursuite de la mise en œuvre de la GEMAPI.

Le principal chantier en cours consiste en la mise en place d'une gestion opérationnelle globale et efficace sur les volets gestion des milieux aquatiques (par exemple : replantation d'arbres en berges, coupe de plantes invasives, etc.) et prévention des inondations (enlèvement d'arbres tombés dans les cours d'eau, étude pour la gestion des digues). Sur un territoire varié et diversifié, il faudra intégrer les potentialités et les contraintes réglementaires.

La phase de structuration nécessitera néanmoins un délai pour pouvoir mettre en place l'intégralité de la gamme des actions possibles par le Syndicat.